

Le régime politique

L'ensemble des éléments juridiques et factuels liés à l'organisation et au fonctionnement du pouvoir politique au sein d'une société particulière sont-ils principalement la constitution, le travail des partis politiques et le travail des partis politiques, et les travaux des Autorités-pouvoirs - exécutives, législatives et judiciaires.

Le Régime présidentiel

Ce système est caractérisé par une séparation nette des pouvoirs Fonctionnellement et organiquement, cela signifie que chaque autorité est indépendante de l'autre, pratiquée par un organe indépendant,

La législation est la prérogative du parlement seul, le pouvoir exécutif est la prérogative exclusive du chef de l'Etat, le parlement est le maître lui-même, le président est aussi le maître lui-même, Les États-Unis d'Amérique sont le berceau de ce système, et son système politique est l'image modèle du régime Présidentielle.

Le Régime parlementaire

C'est un régime fondé sur la séparation flexible des pouvoirs, permettant la coopération entre eux, ce qui permet de dire que le système parlementaire est basé sur une entente entre les pouvoirs législatif et exécutif, ce système contient des garanties contenues dans les constitutions: l'Angleterre est le berceau du système parlementaire. Et fixé ses coins. Les États ont ensuite emboîté le pas, ce qui a entraîné la diffusion de ce système dans de nombreux pays en raison de ses nombreux avantages